



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Préambule :

La souscription d'un devis ou d'une proposition commerciale emporte acceptation sans réserve des présentes « conditions générales ».

Les présentes "conditions générales" ont pour objet de régir le contrat conclu entre A&L Richest Media désigné par « la Société » et le client désigné par "le Client / devis / proposition commerciale" et le(s) éventuel(s) avenant(s) qui y sont annexés .

Les services proposés par la société sont les suivants :

- Réalisation d'un scénario pour une caméra cachée et conseil
- Mise à disposition de moyens artistiques et techniques pour sa réalisation
- Captation
- Montage
- Mise en ligne sur internet et sur support
- Prestations annexes

### Objet

Le devis complété des présentes conditions générales de vente constitue une proposition de contrat pour lequel le Client, ou son éventuel mandataire pour lui-même, déclare expressément disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à sa conclusion et à l'exécution des obligations lui incombant. Cette proposition de contrat est valable 30 jours à compter de sa date d'envoi ou de présentation au Client. Passé ce délai, les tarifs y figurant sont susceptibles d'être

modifiés et un nouveau devis sera établi par la société. Le contrat est formé et les deux parties engagées dès réception par la société du devis dûment daté et signé par le client, et de la mention «Bon pour accord» et d'un exemplaire des présentes dûment paraphé et revêtu de la mention «Lu et approuvé». De convention expresse entre le client et la société, l'acte d'envoi du seul devis vaut de sa part acceptation des termes du contrat et notamment des conditions générales de vente qui lui ont été remises.

### **Conditions d'application**

Toute prestation accomplie par la société implique de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux conditions du contrat. En cas de contradiction entre les dispositions figurant au devis signé par le client et celles figurant aux présentes conditions générales de vente, les dispositions du devis sont applicables. En cas de dispositions particulières contractuelles différentes des présentes conditions générales de ventes, les conditions particulières sont appliquées.

### **Conditions d'évolution**

La Société s'accorde le droit de modifier les articles des conditions générales de vente à tout moment. Toute nouvelle version entre en vigueur le jour suivant sa publication sur le site [www.le-piege.com](http://www.le-piege.com).

### **Délai de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L121-21 et suivants du code de la consommation, et dans le cas d'une vente à distance à un non-professionnel, le Client a la faculté d'annuler le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours, jours compris, à compter de la formation du contrat. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Avant l'expiration du délai de rétraction prévu à l'article L121-25, la société ne peut exiger ou obtenir du Client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit, une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

### **Annulation**

Tous les cas de désistement ou d'annulation dus au fait du client hors de la période de rétraction et ce, quelques en soient les causes à l'exclusion de causes résultant de forces majeures, dégage immédiatement A&L Richest Media de toutes obligations envers le client qui ne pourra prétendre ni au report de l'événement à une autre date ni au remboursement des sommes déjà versées. Celles-ci sont conservées par la société à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation du contrat.

### **Prix**

Les tarifs des services vendus sont ceux en vigueur au jour de l'envoi du devis au client. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils seront majorés du taux de TVA et des frais de déplacements. Les tarifs sont garantis durant la période de validité du devis. La société s'accorde le droit de modifier sa grille tarifaire à tout moment. Elle sera applicable à toute nouvelle proposition ou à tout avenant de contrat émis postérieurement à la date de modification.

### **Frais de déplacement**

Les frais de déplacement sont facturés en sus des services lorsque la présence d'un collaborateur de la société pendant l'événement est incluse dans les services vendus. Les frais de déplacement

sont calculés selon le barème kilométrique en vigueur publié chaque année par la Direction Générale des Impôts; la distance est calculée du siège social de la société jusqu'au lieu de l'événement du client.

### **Règlement / Acompte**

Sauf délai de paiement supplémentaire clairement accordé, le règlement de la facture est dû au maximum 30 jours après l'émission de celle-ci.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 10% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et des frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

Un acompte correspondant à 30% du montant du devis / proposition commerciale devra être réglé à A&L Richest Media pour déclencher les travaux.

Les prestations vendues comme définies dans le présent contrat de prestation restent la propriété d' A&L Richest Media jusqu'au paiement intégral du prix par le client. Pendant la durée de réserve de propriété, le Client supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction de la chose vendue dès sa livraison. Le Client devra en outre s'obliger à ne faire aucun usage des prestations intellectuelles livrées par A&L Richest Media, le tout sans préjudice de tous autres dommages intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient exécutées totalement ou partiellement, et que leur paiement soit échu ou non. En conséquence, le client sera privé de toute exploitation légale des services réalisés par A&L Richest Media et de leur adaptation, en application notamment des dispositions du code de la Propriété Intellectuelle.

### **Engagements et obligations**

A&L Richest Media s'engage à mener à bien la (les) tâche(s) précisée(s) à l'article « Nature et conditions des prestations » conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière.

Le Client s'engage à apporter sa collaboration au prestataire afin de permettre l'exécution de la mission et en particulier à fournir au prestataire les informations et éléments indispensables à la bonne compréhension des problèmes posés.

De son côté, A&L Richest Media s'engage à informer le client des difficultés rencontrées lors de la réalisation de la prestation. Dans le cadre d'une intervention dans les locaux ou structures du client, dès le début de réalisation de la prestation, le client met à disposition d' A&L Richest Media les matériels et personnels nécessaires pour la réalisation de la prestation.

Dans le cadre des ses prestations A&L Richest Media pourra faire appel à des prestataires extérieur à l'entreprise.

Le Client a obligation d'être titulaire en son nom propre ou par délégation d'une assurance responsabilité civile ou responsabilité civile professionnelle en cours de validité; en conséquence, le Client s'engage à renoncer et à faire renoncer ses participants ou ses assureurs à tout recours à l'encontre de A&L Richest Media.

## **Responsabilités**

La responsabilité de chacune des parties est limitée aux engagements souscrits par elle aux termes du contrat; en conséquence, la responsabilité de la Société ne peut notamment pas être engagée en cas de préjudices directs ou indirects liés à l'intervention en dehors du contrat d'un ou plusieurs prestataires, ou de tiers. La responsabilité de chacune des parties ne peut pas être engagée quant à une non-exécution ou un retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente si l'inexécution ou le retard constaté découle d'un cas fortuit ou de force majeure tels que définis dans les présentes.

La responsabilité de la société ne peut également pas être engagée en cas de survenance des faits suivants :

- Vols, pertes de fonds et de valeurs appartenant au client ou aux participants survenus durant l'événement objet du contrat,
- Accidents corporels ou matériels subis par le client ou les participants durant l'intervention d'un ou plusieurs prestataires intervenant au titre du contrat,
- Coups ou blessures que le client ou les participants pourrait causer à eux-mêmes ou aux autres à l'occasion de bagarres et d'accidents consécutifs ou non à un état alcoolique prononcé ou à la prise de stupéfiants,
- Dommages, directs ou indirects, et de quelque nature que ce soit, susceptibles d'atteindre les objets ou matériels déposés par le client ou les participants à l'occasion de l'événement objet du contrat,
- Dommages, directs ou indirects, et de quelque nature que ce soit, que le client ou les participants pourrait causer à l'encontre d'un ou plusieurs prestataires ou de leurs préposés intervenant au titre du contrat,
- Dégradations causées par le client ou les participants aux matériels, équipements et/ou locaux, d'un ou plusieurs prestataires intervenant au titre du contrat. Les réparations et remboursements qui apparaîtraient nécessaires suite aux dégradations précitées seront à la charge exclusive du client qui s'engage à en supporter les coûts de remise en état.

La responsabilité de la société ne peut pas être engagée quant à ses services accessibles par internet et n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature ou les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son serveur.

A&L Richest media décline toute responsabilité sur l'utilisation frauduleuse des vidéos fournies. Le Client s'engage à se conformer à l'ensemble des lois, règles et réglementations en vigueur concernant l'interdiction de la diffusion d'images, et à ne pas utiliser ce site en contravention à toute loi, règle ou réglementation. Le client ne peut commander des images de façon anonyme.

### **Force majeure / Cas fortuit**

Est un cas de force majeure ou un cas fortuit tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil, indépendant de la volonté de la société et faisant obstacle à la réalisation des services vendus, notamment les actes de puissance publique, les hostilités, les guerres, les émeutes, les faits du prince, les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, les intempéries exceptionnelles, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de la société ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que les avaries, les défaillances ou les retards d'un ou plusieurs prestataires, le blocage des télécommunications, le blocage d'Internet, la panne du matériel diffusant le service, l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières...

La partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

## **Délai et lieu de réalisation de la mission**

La prestation de services pourra être réalisée soit dans le studio d' A&L Richest Media, soit dans les locaux du Client.

Le calendrier d'exécution stipulé au bon de commande donné lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. A&L Richest Media se réserve le droit de le modifier en fonction des aléas qu'il subit du fait de ses fournisseurs, de la date de perception de l'acompte, ainsi que de la date de perception du solde. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la réalisation de la prestation n'autorise pas le client à en refuser la réception, à annuler sa commande ou à demander des dommages intérêts.

La responsabilité d'A&L Richest Media ne saurait être recherchée au titre de retards de livraison liés aux modifications ou corrections demandées par le Client.

## **Livraison**

La livraison est effectuée soit par la remise directe des produits à l'acheteur, soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition à l'attention de l'acheteur, soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le devis ou le bon de commande.

Après accord des deux parties, A&L Richest Media pourra soit livrer le produit au domicile du Client ou l'envoyer par courrier. Cependant tous les frais liés à cet arrangement seront à la charge du Client.

La transmission des images n'est pas protégée ou cryptée. L'utilisateur reconnaît en être parfaitement informé et accepte de soumettre ou télécharger les images sous son entière responsabilité.

## **Internet**

Le Client déclare conserver une copie des données qu'il souhaite partager; à ce titre, la société ne peut être, en aucun cas, tenue pour responsable de la perte ou destruction des fichiers. Le Client déclare être informé que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées notamment contre des détournements éventuels: à ce titre, tout partage de données par le Client est fait à ses risques et périls.

Le Client reconnaît être informé qu'il est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur Internet. Le Client s'engage à conserver les éléments d'identification strictement confidentiels.

## **Publication / Publicité**

La Société est susceptible de reproduire ou de diffuser tout ou partie de données de l'évènement sur son site ou sur des supports publicitaires. Sont considérées comme données de l'évènement le contenu avant et après montage, le making-off et les images réalisées lors de la prestation. Par les présentes, le Client reconnaît céder les droits afférents aux données de l'évènement et autoriser expressément leur publication sur internet ou sur des supports publicitaires au sens de l'article 9 du Code Civil et de la jurisprudence associée, notamment le droit à l'image.

Le Client déclare avoir recueilli les autorisations exprès des tiers figurant dans les données de l'évènement, notamment celles des parents ou tuteurs pour les mineurs, et dégager ainsi la société de tout recours de tiers à son encontre visant à interdire la publication de données de l'évènement ou à demander des dommages et intérêts.

Le Client déclare être informé de disposer de la possibilité de refuser toute publication et cession de droits de données de l'évènement en portant la mention «Lu et approuvé, refus de publication et de cession de droit» sur l'exemplaire des présentes figurant au contrat.

## **Propriété**

La communication et l'utilisation des photographies, des vidéos et de la musique sont soumis aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et sont indépendantes des droits des tiers auxquels l'utilisateur doit s'adresser directement pour obtenir les autorisations de publications. La mention de l'auteur est obligatoire lors de chaque utilisation de l'image, quel qu'en soit le support. Toute musique issue de nos vidéos doit être créditée de ses compositeurs avec l'aimable autorisation de leurs producteurs éventuels.

Tous les copyrights et les autres droits attachés concernant les prises de vues appartiennent à A&L Richest Media ou ses collaborateurs, ceux concernant les fonds musicaux et les voix-off appartiennent à la société de production ou à ses compositeurs. L'utilisation des vues, des textes ou des musiques en vue d'une reproduction ou distribution commerciale nécessite une demande d'autorisation respectivement à la SAIF et à la SDRM. Toute reproduction ou diffusion publique (télévision, radio, cinéma, film publicitaire, etc.) ainsi que toute duplication quelque soit le support (CD ROM, DVD, cassettes audio et vidéo, DAT et autre support) sont soumises aux lois sur les droits d'auteurs et protégées par la SAIF, l'ADAGP, la SCAM, la SACEM/SDRM et la SESAM.

## **Confidentialité / Droit d'accès**

La Société s'engage à ne pas vendre, partager, ni divulguer les données personnelles nominatives du client à des tiers en dehors de son propre usage. Cependant, ces données peuvent être occasionnellement transmises à des tiers agissant pour le compte ou au nom de la société ou en relation avec l'activité de la société dans le cadre de l'utilisation pour laquelle elles avaient été recueillies à l'origine.

La gestion des fichiers de clients et de prospects a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Le client dispose du droit d'accès et de mise à jour de ses données personnelles nominatives ainsi que du droit de demander leur suppression, conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- par courrier à l'adresse suivante: A&L Richest Media, 27 rue des Grands Champs, 91700, Villiers sur Orge, France,
- par e-mail à l'adresse suivante: [contact@richestmedia.com](mailto:contact@richestmedia.com)

## **Article Compétence juridique**

Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par la société et en vue de l'application ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et à défaut de résolution amiable, seul est compétent le tribunal de commerce d'Evry. Le droit français est seul applicable.